

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, **38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets **négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments)** :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

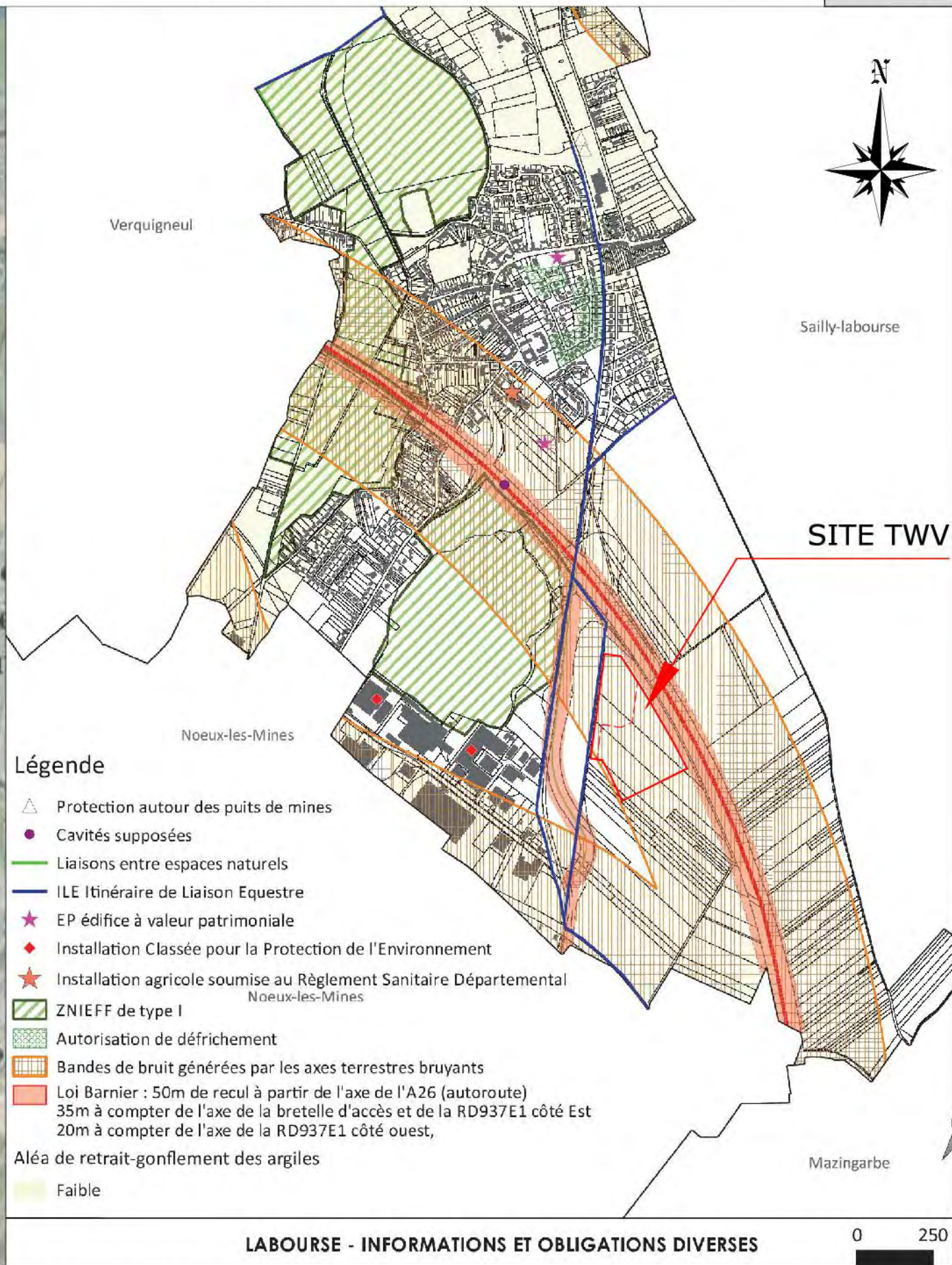
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

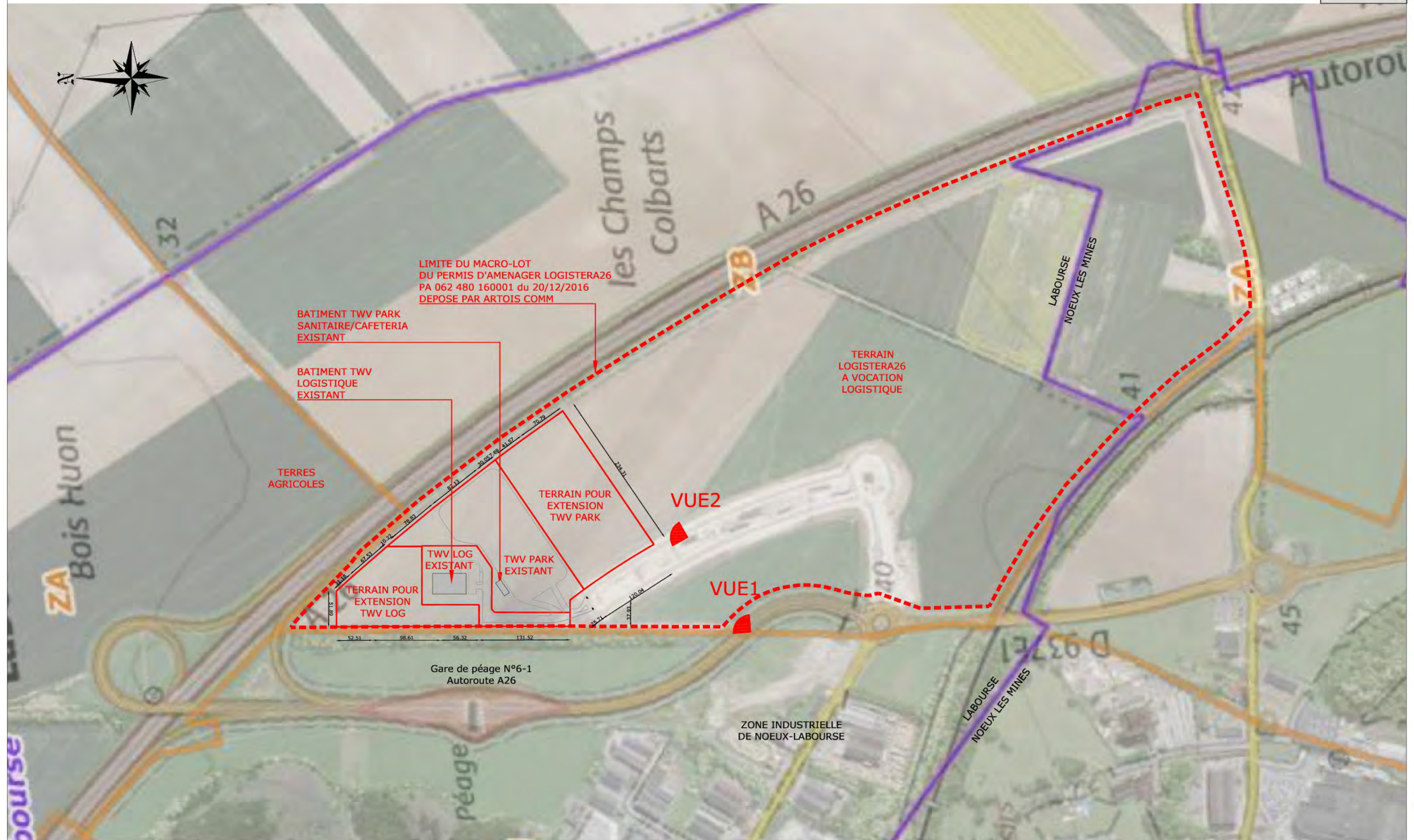
le,

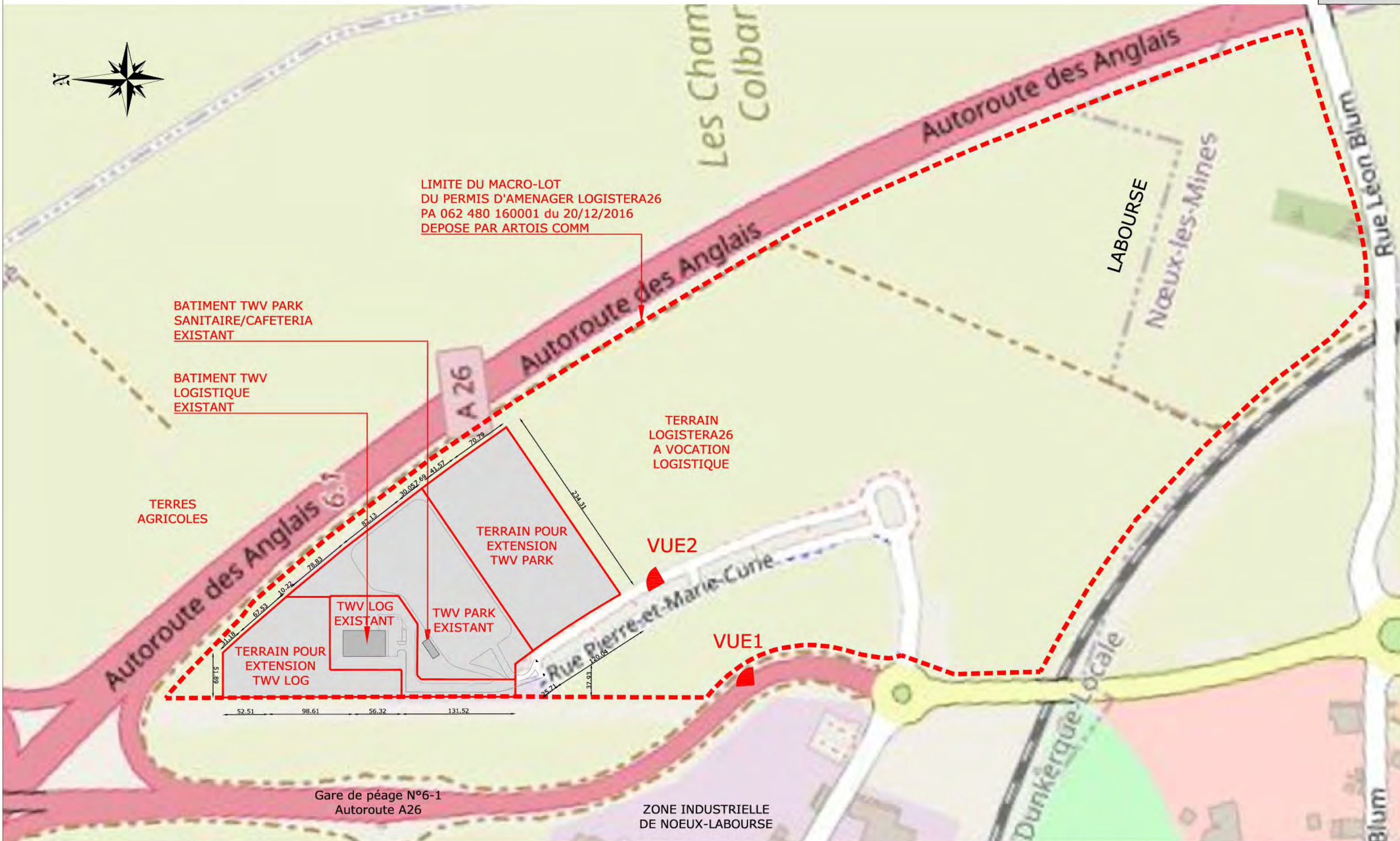
Signature



LABOURSE - INFORMATIONS ET OBLIGATIONS DIVERSES

0 250





LEGENDE

	SURFACE DE TERRAIN : ≈ 80 281m ²
	SURFACE BATIE : ≈ 6 404m ²
	SURFACE VOIRIE ≈ 44 719m ²
	SURFACE IMPERMEABILISEE ≈ 51 123m ² (Soit ≈ 64% de la surface du terrain)
	ESPACE VERT ≈ 29 158m ² (Soit ≈ 36% de la surface du terrain)

Surfaces minérales		Surfaces végétales	
	Enrobé voirie		Pelouse
	Béton désactif		Berge
	Surfaces bâties		Parking engazonné
	Plantations		Bassin d'infiltration des EP
	Quercus Robur (RU)		Vivaces et graminées
	Hales Arbustives		Places VI, équipées d'une borne de charge

Plantations		Divers	
	Acer Campestre (232U)		LIMITE DU TERRAIN
	Carpinus Betulus (433U)		Closures
	Station hydrocarbure		Poteau Incendie
	Station de refoulement EU EV		Fosse compteur d'eau
	Station de refoulement EU EV		Réseau d'adduction en eau potable

ASSAINISSEMENT EP		ADDITION D'EAU POTABLE	
	Descende d'eaux pluviales		Fosse compteur d'eau
	Regard 600x600 pour EP		Réseau d'adduction en eau potable
	Regard pour EP		Armoire de comptage
	Avaloir pour EP		Réseau d'adduction en gaz
	Canalisations EP		Armoire de comptage
	Ao drain EP		Chambre de tirage 1.00x1.00x1.00m de profondeur

ASSAINISSEMENT EU-EV		COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES	
	Regard EU-EV		Fosses Courants Forts / Courants faibles
	Canalisations EU-EV		Coffret ERDF
	Station de refoulement EU EV		Chambre téléphonique T1T
	Station de refoulement EU EV		Fournaux électriques
	Station de refoulement EU EV		Fournaux téléphoniques et Fibres optiques
	Station de refoulement EU EV		Mâts d'éclairage directionnels



ENTREPOT 1 EXISTANT



SANITAIRES/CAFETERIA N°1 EXISTANT

CARDON Architecte A01

PROJETS TWV
 1-EXTENSIONS D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE
 2-EXTENSION D'UN PARKING PL SECURISE COMPRENANT:
 LA CREATION D'UN BATIMENT SANITAIRES /CAFETERIA N°2(ERP)
 LA CREATION D'UN POSTE DE GARDE

Parc d'activités LOGISTERA26
 620 Rue Pierre et Marie CURIE
 62113 LABOURSE

MATRE D'OUVRAGE: SCI S.J.J.S.
 Walter CHARPENTIER
 376 Rue de Derrière,
 62136 LE PARADIS LESTREME

ARCHITECTE: EURL JACQUES CARDON ARCHITECTE
 86 rue de Fouquereuil
 62400 BETHUNE
 Tél.: 03 21 68 66 00

04 MAI 2021 PLAN DE MASSE ETAT EXISTANT ECHELLES 1/500

LEGENDE

	SURFACE DE TERRAIN : ≈ 80 281m ²
	SURFACE BATIE : ≈ 6 404m ²
	SURFACE VOIRIE ≈ 44 719m ²
	SURFACE IMPERMEABILISEE ≈ 51 123m ² (Soit ≈ 64% de la surface du terrain)
	ESPACE VERT ≈ 29 158m ² (Soit ≈ 36% de la surface du terrain)

Surfaces minérales		Surfaces végétales	
	Enrobé voirie		Pelouse
	Béton désactivé		Berge
	Surfaces bâties		Parking engazonné
	Quercus Robur (RQ)		Bassin d'infiltration des EP
	Hales Articulées		Vivaces et graminées
	Plantes		Places VI, équipées d'une borne de charge

Plantations		Divers	
	Acer Campêtre (232U)		LIMITE DU TERRAIN
	Carpinus Betulus (433U)		Closures
	Quercus Robur (RQ)		Poteau Incendie
	Hales Articulées		Fosse compteur d'eau
	Plantes		Réseau d'adduction en eau potable

ASSAINISSEMENT EP		ADDITION D'EAU POTABLE	
	Descende d'eau pluviales		Armoire de comptage
	Regard 600x600 pour EP		Réseau d'adduction en gaz
	Regard pour EP		ADDITION DE GAZ
	Avaloir pour EP		Chambre de tirage 1.00x1.00x1.00m de profondeur
	Canalisations EP		Fosse Courants Forts / Courants faibles
	Ao drain EP		Coffret ERDF
	Station hydrocarbure		Chambre téléphonique T1T

ASSAINISSEMENT EU-EV		COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES	
	Regard EU-EV		Fourreaux électriques
	Canalisations EU-EV		Fourreaux téléphoniques et Fibres optiques
	Station de refoulement EU-EV		Mâts de décharge directionnels



CARDON Architecte A02

Zone Entrepot
Zone Parking PL
Zone Parking PL TWV PARK

PROJETS TWV
 1-EXTENSIONS D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE
 2-EXTENSION D'UN PARKING PL SECURISE COMPRENANT:
 LA CREATION D'UN BATIMENT SANITAIRES /CAFETERIA N°2(ERP)
 LA CREATION D'UN POSTE DE GARDE

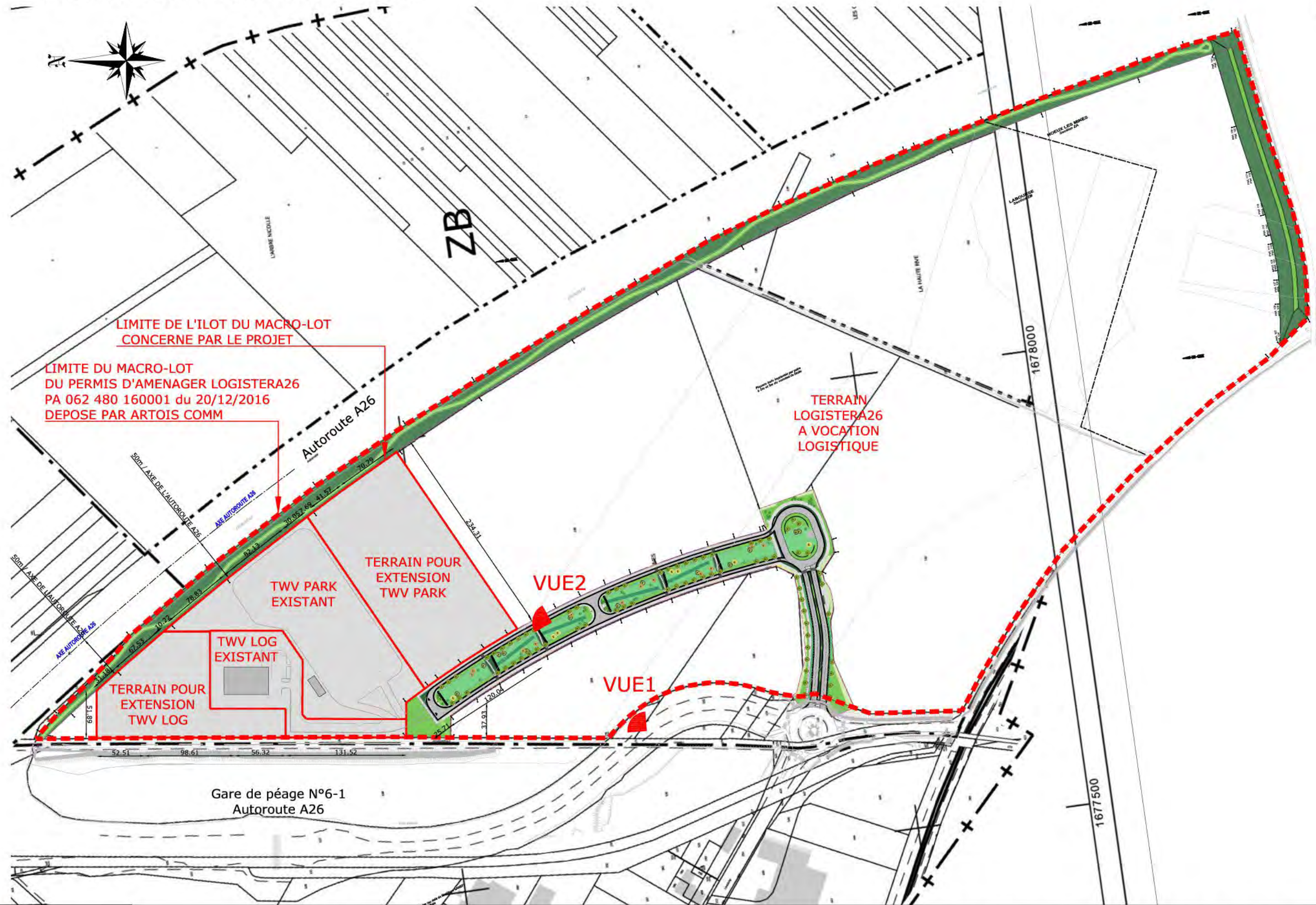
Parc d'activités LOGISTERA26
 620 Rue Pierre et Marie CURIE
 62113 LABOURSE

MATRE D'OUVRAGE: SCI S.J.J.S.
 Walter CHARPENTIER
 376 Rue de Derrière,
 62136 LE PARADIS LESTRE

ARCHITECTE: EURL JACQUES CARDON ARCHITECTE
 86 rue de Fouquereuil
 62400 BETHUNE
 Tél.: 03 21 68 66 00

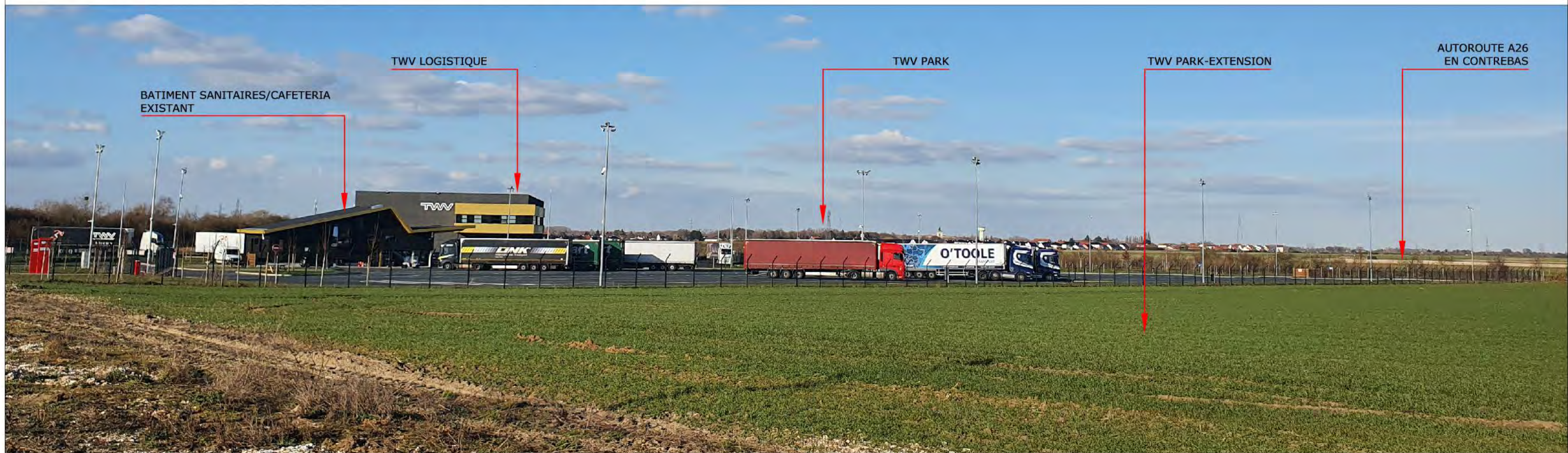
PLAN DE REPERAGE DES PRISES DE VUE

3b





VUE2-PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT PROCHE - MARS 2021



T W V - L A B O U R S E



PROJETS TWV

EXTENSIONS D'UN ENTREPOT

EXTENSION D'UN PARKING PL

NOTICE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

CARDON ARCHITECTE - BETHUNE

11/05/2021

SOMMAIRE

I/ ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS.....	p 2
II/ PRESENTATION DU PROJET.....	p 3
1) Aménagement prévus pour le terrain.....	p 3
2) Implantation, organisation composition et volume des constructions.....	p 3
a. L'implantation :	
b. Organisation :	
c. Composition et volume des constructions :	
3) Traitement des constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain.	p 5
4) Matériaux et couleurs des constructions.....	p 5
5) Traitement des espaces libres, notamment des plantations.....	p 6
6) Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement.....	p 6

I/ ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

Le terrain d'assiette du projet est situé à l'extrémité Nord du Parc d'activités logistiques LOGISTERA à Labourse.

Il est cerné au Nord Est par l'autoroute A26 et bordé par un corridor écologique avec une végétation arbustive existante. Au Nord-Ouest, il est bordé par un haut talus planté de hautes tiges. Au Sud-Ouest, c'est l'esplanade de desserte du site qui fait la limite de notre terrain, tandis qu'au Sud-Est, ce sont des terres agricoles qui prolongent notre terrain.

Le terrain a une assise générale en dévers de quelques mètres vers l'autoroute.

Il est occupé par 2 bâtiments :

- Un bâtiment logistique formant un parallélépipède de L 50 m x l 30 m x h 11.80 m. Les façades sont en panneaux de béton avec une peau en cailloux gris foncé. Une bande de bureaux très découpée vient animer l'étage des façades Est et Sud avec un léger porte à faux ; elle est revêtue de bardage ton Or.
- Un bâtiment sanitaires –cafétéria sur plan rectangulaire en R+1 de L 22,5 x l 8.80 avec un faitage à 8.25 m.

Toute la partie centrale du site est occupée par un parking PL de 95 places.

La partie Nord est engazonnée et occupée partiellement par un merlon de terre de 4 m haut x 50 m L x 20 m l. Le merlon de terre végétale sera évacué lors des travaux d'extension du bâtiment logistique, objet du présent P.C.

Les terrains support de l'extension du parking PL au Sud-Ouest sont actuellement en terre agricole (en attente de construction).

Toute la zone de terrain du projet initial a été arboré et végétalisé dans les conditions prévues sur les différents P.C. de 2019.

II/ PRESENTATION DU PROJET

Notre projet consiste en l'extension du bâtiment logistique existant passant de 1500 à 6000 m², l'extension du parking sécurisé PL passant de 95 à 191 places avec la création de 2 autres bâtiments : un bâtiment poste de garde et un bâtiment sanitaires – cafeteria en R+1 (E.R.P.)

1) Aménagement prévus pour le terrain

Comme précisé plus haut, le merlon de terre laissé par les précédents terrassements dans la partie Nord sera évacué.

Les différents bâtiments à construire vont se tenir au niveau du terrain préexistant.

- Au niveau de la logistique, les quais d'accès sont doublés : donc comme en phase précédente l'accès à ces quais aura un dénivelé de ± 0 à $- 1$ m pour l'activité du site.
Le bassin existant pour le recueillement des EP est conservé. Son excellente filtration des eaux et sa capacité vont permettre le recueillement des EP de l'extension de la logistique.
- Au niveau de l'extension du parking sécurisé, un bassin d'infiltration va être créé (voir notice gestion des EP) pour recevoir les eaux de ruissellement du parking.
L'accès au parking demeure le même que l'existant.
Il n'y a aucune modification ou suppression des arbres et arbustes existants en périphérie du site.

2) Implantation, organisation composition et volume des constructions

a. L'implantation :

Comme précisé lors de la 1^{ère} demande de permis de construire, la répartition sur le site de la partie logistique et de la partie parking sécurisé s'est faite en fonction des potentialités d'extension future.

Ce projet d'extension va donc naturellement s'implanter :

- Pour la logistique, en développement latéral et arrière du bâtiment existant.
La voirie de desserte de la partie logistique va se prolonger afin de permettre le bouclage du site (un seul sens de circulation) pour des raisons de fluidité et de sécurité.
- Pour le parking poids lourds vers le Sud-Est bénéficiant ainsi de l'entrée/sortie déjà existant.
Le nouveau bâtiment sanitaire/caféteria va prendre place sur l'espace vert central séparant les 2 parkings et permettant son usage par les 2 côtés du parking.

b. Organisation :

Le bâtiment logistique :

La partie logistique existante comporte du stockage et les espaces de bureaux propres à l'activité transports – logistique.

L'extension consiste en 2 nouvelles unités de stockage sur une hauteur de 9 m environ :

- 1 unité de 1430 m² à l'arrière de l'existant et isolée CF 2 heures des autres,
 - 1 unité latérale avec les quais de 2867 m² isolée CF 2 heures.
- Un sens unique de roulage garantit la fluidité et la sécurité dans les manœuvres des camions.

Le parking sécurisé PL :

Comme le parking existant, l'extension sensiblement identique (96 places) est dite sécurisée par le contrôle et la surveillance des poids lourds.

Les places de stationnement sont implantées pour éviter toute manœuvre en marche arrière ; le sens de circulation est imposé par une signalisation adaptée.

Le bâtiment sanitaire/cafeteria :

Le rez-de-chaussée de cet ERP comprend des locaux techniques (uniquement accessibles par l'extérieur), des sanitaires hommes et femmes d'une part et une cafétéria d'autre part.

L'étage de ce bâtiment permet une extension de la cafeteria les jours d'affluence et donne accès par un escalier supplémentaire à un espace de vigie.

Le bâtiment poste de garde :

Bâtiment à simple RDC implanté entre l'entrée et la sortie du parking, il permet au personnel de renseigner les chauffeurs ou d'intervenir en cas de dysfonctionnement des barrières automatiques.

Une annexe « local à vélos » abrite, sous contrôle, des vélos à disposition des chauffeurs pour une utilisation hors du site.

c. Composition et volume des constructions :

L'extension du bâtiment logistique est strictement identique en gabarit à l'existant : toiture terrasse avec acrotère à 11,80 m.

Les façades principales et latérales sont strictement alignées sur l'existant.

Le bâtiment sanitaire/caféteria a une volumétrie très affirmée dans l'esprit du 1^{er} bâtiment sanitaire : couverture terrasse partielle et à multiples versants ;

Le bâtiment poste de garde est un simple parallélépipède d'un seul niveau.

Son installation de faible hauteur permet de garder une bonne visibilité et une bonne lecture du site dès l'entrée.

3) Traitement des constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain

En limite du terrain d'assiette du projet sont concernées les clôtures et les plantations :

Les clôtures : elles servent à sécuriser le site : d'une hauteur de 2.50, à maille serrée, elles seront réalisées en fil d'acier.

Les plantations : à proximité des clôtures, comme pour le projet initial, s'organisera une alternance de haies arbustives type Viburnum Tinus – arbustus unedo – ilex aquifolium et amélanchier lamackii – salix caprea – corylus avellana – mélangeant ainsi variétés caduques et persistantes, ainsi que des arbres type acer champêtre – carpinus betulus – quercus robur pour les hautes tiges et betula pendula-alnus glutinosa en cépées (voir dispositif sur plan de masse).

4) Matériaux et couleurs des constructions

➤ Bâtiment logistique :

L'extension du bâtiment logistique est réalisée avec les mêmes matériaux et mêmes couleurs que le bâtiment existant. (Afin de limiter son impact paysager, nous avons choisi une teinte sombre pour les cailloux du béton préfabriqué : gris anthracite).

➤ Bâtiment sanitaire / cafétéria :

Réalisé en béton matricé à rainures verticales et teinté noir pour prolonger la teinte et la texture du 1^{er} bâtiment sanitaire avec châssis en alu laqué Ral 7021 – toiture terrasse en étanchéité bi-couche noire et traitement des rives en acier laqué ton doré.

➤ Bâtiment poste de garde :

- Entièrement en ossature bois avec bardage bois vertical pré-teinté noir,
- Toiture terrasse en étanchéité bi-couche noire,
- Menuiserie aluminium Ral 7021

5) Traitement des espaces libres, notamment des plantations

Les espaces verts à l'Est et à l'Ouest du terrain permettent d'organiser l'infiltration des eaux de pluie soit sous forme de noues, soit sous forme de léger décaissé de tamponnement avant infiltration (voir plan de masse). Ces décaissés potentiellement en eau seront couverts de plantes vivaces (*mentha aquatica*-*alisma plantago aquatica* – *caltha palustris*) et de graminées (*carex acutiformis* – *deschampsia cespitosa* – *junéus effusus*).

Les plantations (arbres de hautes tiges et arbustes) s'organisent en une succession de petits bosquets apportant des véritables séquences paysagères et filtrant l'impact visuel de la construction et des poids lourds stationnés ; on les retrouvera également aux abords du bassin de tamponnement.

Les choix d'arbustes et d'arbres sont les mêmes que pour les plantations en limite de propriété.

	Arbres hautes tiges	
	Plantations existantes	Plantations à créer
Zone logistique	56	+ 74
Zone parking PL	266	+ 276

Résultat final : Acer campestre : 232
Carpinus betulus : 433
Quercus robur : 8

Au niveau du poste de garde, nous déplaçons 12 arbres sur les 18 en place pour l'implantation du bâtiment ; les 12 arbres seront répartis sur les îlots paysagers du parking PL.

6) Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

Inchangé depuis le projet précédent.

L'ensemble des voiries sont réalisées en enrobés noirs et les piétonniers en béton désactivé ocre.

T W V - L A B O U R S E



PROJETS TWV

EXTENSIONS D'UN ENTREPOT

EXTENSION D'UN PARKING PL

NOTICE DE GESTION DES EAUX
PLUVIALES

SOMMAIRE

1	Rappel du règlement d'urbanisme de la zone	3
2	Rappel du programme de l'opération	3
3	Rapport géotechnique	3
4	Calcul du volume de rétention	4
5	Description des ouvrages d'infiltrations existants	5
6	Description de l'ouvrage d'infiltration projeté	6

1 Rappel du règlement d'urbanisme de la zone

Le règlement d'urbanisme de la zone 1AUE indique que les eaux pluviales devront être de préférence infiltrées à la parcelle.

2 Rappel du programme de l'opération

Dans le cadre du projet, il faudra infiltrer l'ensemble des eaux pluviales à la parcelle en fonction des résultats des études de perméabilité (noues paysagères d'infiltration, bassins d'infiltration, puits d'infiltration,).

Cette notice reprend l'ensemble des surfaces imperméabilisées du site.

3 Rapport géotechnique

Dans le rapport N°2018-04-03 réalisé le 05 Juin 2018, les essais d'infiltration à la fosse (nombre : 4) montrent que le sol n'est pas très perméable (K le plus défavorable : $2,3 \times 10^{-6}$ m/s).
Pour notre calcul d'infiltration, nous prendrons donc la valeur ci-dessus.

4 Calcul du volume de rétention

	Etat projet (m²)
Surface en enrobé	44739
Surface espaces verts	29158
Surface bâtiment entrepôt logistique existant	1464
Surface bâtiment entrepôt logistique créé	4384
Surface bâtiment sanitaire 1 existant	200
Surface bâtiment sanitaire 2 créé	277
Surface bâtiment poste de garde créé	49
Cumul	80281

**DETERMINATION DU VOLUME DE STOCKAGE NECESSAIRE
POUR GARANTIR UNE INFILTRATION TOTALE A LA PARCELLE**

Application de la méthode des pluies :

LIEU	LABOURSE
DEPARTEMENT	Pas de Calais
Zone de pluviométrie	1

Calcul du coefficient d'imperméabilisation

Nature du terrain	Coefficient Ci	Surface Si (ha)
Surface étanche		
Bâtiment	1	0.6404
Enrobés ou assimilés		
Voiries + Piétonniers	0,9	4.4719
Espaces Verts		
Espaces Verts	0,1	2.9158
Total		8.0281

Surface total (St) = 8.0281 ha

Coefficient d'imperméabilité (C) = $\Sigma C_i A_i / S$
 Coefficient d'imperméabilité (C) = 0,617

Surface active = C*St
 Surface active (Sa) = 4.95 ha

Surface des noues (Sn) = 1726 m²
 Coefficient K le plus défavorable dans le rapport géotechnique = 2,3^{E-06} m/s
 Débit d'infiltration des noues (Din) = Sn*K
 Débit d'infiltration des noues (Din) = 3.97 litres / ha / s

Débit d'infiltration des noues (Qin) = Din*St
 Débit d'infiltration des noues (Qin) = 31.8 l/s

Période de retour = 20 ans

Débit d'infiltration en mm/h (qi) = (360*Qin)/Sa (mêmes unités)
 Débit d'infiltration en mm/h (qi) = 2.3 mm/h

Hauteur de stockage (ha) = 29.55 (issue des abaques)

Volume à stocker = 10*ha * Sa
 Volume à stocker = 1463 m³
 Conformément à l'instruction technique nous majorons le volume de 20%

Volume à stocker = 1756 m³
--

5 Description des ouvrages d'infiltrations existants

Dans le cadre de l'infiltration totale des Eaux Pluviales à la parcelle et afin de gérer au mieux les eaux pluviales, il a déjà été réalisé 2 ouvrages de tamponnement totalisant 1426 m³ de volume utile.

Ces derniers avaient été surdimensionnés au moment de leur réalisation par anticipation de réalisation des projets d'extension présentés dans ce dossier.

- Noue d'infiltration N°1 Existante :

Bassin reprenant les EP des couvertures du bâtiment Entrepôt ainsi que les EP de ruissellement du parking PL (traitées en amont par filtre à hydrocarbure) et une partie des voiries PL (environ 90% des EP collectées actuellement) :

- Surface fond de bassin : 1145m²;
- Fe d'entrée : 28.70 NGF ;
- Haut du bassin : 29.50 NGF
- Fond : 27.45 NGF;
- Hauteur de stockage : 125cm ;
- Volume utile : 1431m³
- Engazonnement et plantation des berges.

- Noue d'infiltration N°2 Existante :

Noues à fond plat reprenant les EP de la couverture du bâtiment Sanitaire 1 ainsi que une partie des EP de ruissellement sur les voiries PL (environ 10% des EP collectées actuellement) :

- Surface fond de bassin : 281m²;
- Fe d'entrée : 29.10 NGF ;
- Haut du bassin : 31.20 NGF
- Fond : 28.25 NGF;
- Hauteur de stockage : 85cm ;
- Volume utile : 238m³
- Engazonnement et plantation des berges.

6 Description de l'ouvrage d'infiltration à créer

Dans le cadre du projet d'extension du parking PL , il va être réalisé 1 ouvrage de tamponnement totalisant 330 m³ de volume utile avec :

- Noue d'infiltration N°3 à créer:

Bassin reprenant les EP des couvertures du bâtiment Sanitaire N°2 ainsi que les EP de ruissellement du parking PL à créer (traitées en amont par filtre à hydrocarbure) :

- Surface fond de bassin : 330m²;
- Fe d'entrée : 30.50 NGF ;
- Haut du bassin : 31.00 NGF
- Fond : 29.50 NGF;
- Hauteur de stockage : 105cm ;
- Volume utile : 330m³
- Engazonnement et plantation des berges.

L'ensemble des noues d'infiltration totalisera donc un volume de 1756m³

Localisation

Voir plan masse.